

## RECAPITULATIF DES PIÈCES A JOINDRE AU FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION FPRNM – MESURE RVPAPI

Courrier de demande de subvention daté et signé
Plan de localisation de l'unité foncière du bien concerné et du zonage du PPRN avec indication complète de la référence cadastrale (section et numéro)
Calendrier prévisionnel avec phasage des opérations
Délibération de la collectivité autorisant la réalisation de l'action envisagée
Diagnostic de vulnérabilité identifiant les travaux pour la réduction de la vulnérabilité du bien mené sous la maîtrise d'ouvrage de la structure porteuse du PAPI ;
Justificatifs (devis, études préalables ou tous autres documents, datés et comportant l'indication de l'organisme qui les a établis), permettant d'apprécier le montant de la subvention demandée ;
Document attestant de la souscription pour les biens concernés d'un contrat d'assurance dommages en cours de validité ;
La (les) pièce(s) justificative(s) relative(s) à la valeur vénale ou estimée des biens concernés ;
Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB)
<u>En cas de sinistre déjà survenu :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une attestation de l'entreprise d'assurance du propriétaire indiquant le montant des indemnités versées au titre de la garantie contre les effets des catastrophes naturelles et la nature des travaux de remise en état pour lesquels ces indemnités ont été versées ;</li> <li>- la copie des factures d'entreprises ayant réalisé ces travaux ou, dans le cas où ces travaux n'ont pas été réalisés, un devis détaillé permettant d'identifier les travaux de remise en état susceptibles de contribuer à la réalisation des opérations, études et travaux de prévention et le surcoût éventuel généré par ces derniers ;</li> </ul>
Le (les) devis relatif(s) aux opérations faisant l'objet de la demande d'aide ;
<u>Dans le cas où la demande de subvention est formulée par un mandataire professionnel régi par la loi du 2janvier 1970, dite loi « Hoguet » :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une photocopie du mandat de gestion ;</li> <li>- une photocopie de la carte professionnelle ;</li> <li>- le cas échéant, la répartition entre les différents bénéficiaires du financement public demandé ;</li> </ul>
<u>Dans le cas où la demande de subvention est formulée par un mandataire non professionnel :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une procuration sous seing privé dûment signée ou procuration autorisant un mandataire à prendre tous les engagements, à déposer le dossier et à recevoir, pour le compte du propriétaire, de l'exploitant ou du gestionnaire tout courrier envoyé</li> <li>- le cas échéant, la répartition entre les différents bénéficiaires du financement public demandé ;</li> </ul>
<u>Dans le cas où les études ou travaux intéressent des biens d'activité professionnelle :</u> une attestation de la chambre d'agriculture, de la chambre de commerce et d'industrie, de la chambre des métiers ou de tout autre organisme compétent indiquant à la date de la date de la demande de subvention : <ul style="list-style-type: none"> <li>- la nature de l'activité exercée ;</li> <li>- le régime juridique ;</li> <li>- le nombre de salariés ;</li> </ul>
<u>Dans le cas où les travaux sont exécutés par un exploitant ou un gestionnaire locataire des biens :</u> une déclaration sur l'honneur du locataire selon laquelle le propriétaire ne s'est pas opposé aux travaux et n'a pas déclaré les entreprendre lui-même.

### Liste des pièces supplémentaires à joindre pour l'animation

Le programme prévisionnel du ou des postes animateurs sur la période concernée par la demande spécifiant, pour chaque axe du PAPI, les objectifs et les réalisations attendues de l'année ainsi que le temps approximatif dédié (en pourcentage d'ETP). Il sera sous la forme du tableau ci-joint en annexe du présent formulaire (tableau de suivi PAPI). Ce tableau pourra ensuite être complété au moment de la demande de solde (colonne bilan).
Les fiches de postes du ou des animateurs

### Pièces à fournir lors de la demande de paiement

Lettre de demande de paiement par laquelle le représentant de la collectivité certifie que les études et les travaux ont été réalisés dans les conditions subordonnant l'octroi de la subvention et précise les montants de la subvention à affecter aux dépenses exposées
La déclaration d'achèvement des travaux le cas échéant,
Les factures détaillées des entreprises ou maîtres d'œuvre associés.